

Module n°14 : Module "flash" - Améliorer la communication institutionnelle interne

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- Evolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques;
- Evolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail
- Evolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles;
- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'ANFH met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

- Savoir faire le Bilan de la communication dans l'établissement
- Inventaire : Dresser un état des lieux des ressources disponibles pour élaborer un projet de communication interne
- Projet et plan de communication : savoir élaborer, piloter et évaluer les actions de communication interne

Programme

Jour 1 : Bilan. Savoir-faire un audit de communication : enjeux et modalités ?

- Savoir retracer l'historique de la communication au sein de l'établissement, usages, politiques Jour 2 : Inventaire de l'existant
- En termes de moyens et de ressources humaines : journaux internes, lettres, intranet, réseaux Sociaux En termes de : qui est moteur, pour quoi faire, avec quelles disponibilités ? Jour 3 et 4 : Elaborer un plan de communication, efficace et adapté.
- Monter le groupe projet, le nommer et mobiliser les personnes
- Définir les objectifs de communication interne : recrutement, fidélisation, motivation...
- Elaborer le plan d'actions et choisir les outils
- Anticiper l'évaluation des actions de communication
- Travailler en sous-traitance et savoir choisir son agence ou internaliser les compétences Points forts de

l'intervention Les participants élaborent, adressent et traitent un audit de communication au sein de leur établissement. Ils administrent leur audit pendant l'intersession. Le plan de communication est élaboré lors du 2eme module avec l'exploitation de l'audit. Le parti pris pédagogique est une formation action pratique. Le programme est susceptible d'être adapté au regard du contexte et des enjeux propres à chaque établissement.

Public

Fonction RH Fonction Communication

Exercice

2024

Code de formation

PAF03

Nature

AFR

Durée

28 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences